



Recevez gratuitement le BSV JEVI en vous abonnant sur le site internet de la [CRAGE Grand Est](#)



A RETENIR CETTE SEMAINE

- **Le réseau JEVI en Grand Est**

Nous sommes toujours à la recherche d'observateurs afin de rejoindre notre réseau.

- **Plan d'eau**

- Jussies
- Renouées asiatiques
- OQ : *Pomacea sp*

- **Pin**

- *Toumeyella parvicornis*
- *Bursaphelenchus xylophilus*

- **Marronnier**

- Mineuse du marronnier

- **FOCUS Bactrocera dorsalis**

- **Pommier**

- Carpocapse

- **Espèces à enjeux pour la santé humaine**

- Berce du Caucase → stade graines
- Ambroisie à feuilles d'armoise → premières émissions de pollen

- **Observations ponctuelles**

- *Verticillium dahliae*
- Otorhynques
- Altises



Rejoignez le réseau d'observateurs

Le réseau d'épidémiologie dans le Grand Est s'appuie sur les **observations de problèmes sanitaires sur végétaux** faites par des agents de l'Etat et de FREDON Grand Est, des agents des services municipaux, des particuliers et des entreprises privées. Les signalements communiqués par ces observateurs sont particulièrement importants pour assurer la **Surveillance Biologique du Territoire**. Les organismes nuisibles des végétaux peuvent en effet avoir des impacts économiques, environnementaux et sanitaires forts s'ils ne sont pas gérés suffisamment précocement. Il est donc **important d'encourager les observateurs à faire vivre ce réseau et à l'élargir**.

Dans le cadre de ce BSV JEVI, nous sommes toujours à la **recherche d'observateurs** afin de constituer notre réseau. Que vous soyez **particuliers**, **professionnels** ou **acteurs de collectivités**, n'hésitez pas à rejoindre notre réseau de surveillance et de prévention ! Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

| Participez au réseau en signalant vos observations :

Tout **symptôme suspect sur végétaux d'ornement** (arbres, arbustes...) ou toute **suspicion d'organismes nuisibles réglementés** doivent être signalés.

La surveillance biologique du territoire repose sur une **démarche collective** qui permet de mettre en place des mesures de gestion visant à limiter la propagation des bioagresseurs réglementés et émergents qui menacent le patrimoine végétal et peuvent avoir une répercussion sur la santé (poils urticants des chenilles processionnaires, le pollen allergisant de l'ambrosie ou encore toxicité du datura...)

| Vous souhaitez devenir observateur ? N'hésitez pas à nous contacter :

- Vanille TADDEI de FREDON Grand Est : vanille.taddei@fredon-grandest.fr
- Aurore SOWINSKI de la DRAAF Grand Est : aurore.sowinski@agriculture.gouv.fr

Ou alors [cliquez ici](#)





Les plans d'eau et leurs abords sont des zones très appréciées de certaines espèces exotiques envahissantes (EEE). Mais qu'est-ce qu'une EEE ? Une espèce exotique est une espèce vivante présente en dehors de son aire de répartition naturelle (et souvent introduite par l'Homme). Et enfin une espèce envahissante est une espèce disposant de fortes capacités de croissance, multiplication et dispersion, qui prolifère ponctuellement ou durablement dans un milieu aux dépens d'autres espèces.

Dans le Grand Est le long des cours d'eau et plans d'eau, on retrouve très souvent des renouées asiatiques et dans quelques cas de la jussie.

Il existe une plateforme dédiée à l'animation des EEE en Grand Est : [cliquez ici](#)

| Jussies

Les Jussies à grandes fleurs et rampante ont été introduites en France en 1820 à Montpellier puis commercialisées comme plantes ornementales pour les bassins et plans d'eau. Cette plante présente de nombreux impacts environnementaux notamment parce qu'elle a un très fort potentiel de colonisation. Elle va entraîner une baisse significative de la diversité, remplacer les herbiers aquatiques et empêcher le développement d'habitats amphibies. Elle peut également altérer le fonctionnement des écosystèmes et présenter un désagrément pour la navigation et la pêche.

La **Jussie à grandes fleurs** (*Ludwigia grandiflora*) : Pour la fiche action [cliquez ici](#)

En Grand Est, elle est très localisée et présente dans les trois anciennes régions (observée dans 6 départements sur 10). Elle apprécie particulièrement les eaux stagnantes, les plans d'eau, les fossés et les zones humides. Il s'agit d'une plante amphibie enracinée qui possède une forme terrestre et aquatique : la forme terrestre pousse au ras du sol. Elle va fleurir de mai à août.



Crédit photo : VISO FLORA

La **Jussie rampante** (*Ludwigia peploides*) : Pour la fiche action [cliquez ici](#)

En Grand Est, une station a été découverte en 2008 en Alsace. Elle apprécie les zones humides, les eaux stagnantes ou à faible courant. Il s'agit d'une plante amphibie enracinée. Sa période de floraison s'étend de mai à août.



Crédit photo : VISO FLORA

Modalité de gestion :

- Arrachage manuel sur plusieurs années consécutives pour les petites surfaces colonisées.
- Arrachage mécanique sur plusieurs années consécutives suivi d'arrachage manuel pour les grandes surfaces colonisées.
- Protéger le chantier avec des « filtres » pour éviter la contamination en eau libre.

Ne pas réaliser de faucardage qui génère de nombreux fragments qui peuvent favoriser la dispersion.

| Renouées asiatiques



Introduites en Europe au cours du XIXème siècle pour leurs propriétés mellifères et esthétiques, les renouées ont commencé leur expansion dans les milieux naturels à partir du XXème siècle. Elles sont présentes localement dans les trois anciennes régions du Grand Est, tous les départements sont concernés. Les renouées forment des massifs denses et monospécifiques en monopolisant les ressources disponibles et empêchant le développement des espèces indigènes d'autant plus que leurs racines ne sont pas capables de retenir le sol, ce qui pose de gros problèmes lors de son installation au niveau de berges.

Les renouées asiatiques sont des plantes herbacées vivaces, à port buissonnant. Elles vont former des vastes massifs denses et vont mesurer de 1 à 4 m de haut. Les rhizomes (qui sont les tiges souterraines) sont bien développés. Les feuilles sont de forme ovale à triangulaire avec la base tronquée, arrondies voire cordée. Elles se terminent par une pointe à leur extrémité.

Il faut savoir que les renouées se propagent très facilement soit à partir d'un petit fragment de tige ou de rhizome, soit grâce à ses fruits (des akènes). Elles possèdent également un pouvoir allélopathique, c'est-à-dire que leurs racines produisent des composés chimiques phytotoxiques, antifongiques et antibactériens qui tuent les racines des plantes voisines.



Il existe trois espèces distinctes la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), la Renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*, pour la fiche action [cliquez ici](#)) ainsi que leur hybride la Renouée de Bohême (*Reynoutria x Bohemia*, pour la fiche action [cliquez ici](#)).

La commune de Nancy (54) a mis en place depuis janvier 2022, à titre expérimental, un éco pâturage avec des chèvres de Lorraine dans leur cimetière du Sud qui est fortement envahi par la renouée du Japon (photo à gauche).

Modalités de gestion :

- Fauchage régulier : mécanisé ou manuel.
- Ecopâturage : par des caprins ou des ovins.
- Bâchage : pendant au moins 3 ans.

Ne pas réaliser de faucardage qui génère de nombreux fragments qui peuvent favoriser la dispersion.



Organisme de Quarantaine

Pomacea sp

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Adultes												
Oeufs												

Il s'agit d'un gastéropode originaire d'Amérique qui a été introduit en Espagne pour l'aquariophilie. En France, il a été détecté en juillet 2018 à Fréjus dans le Var et est en cours d'éradication. Il possède une coquille fermée par un opercule, généralement de grande taille (supérieur à 3 cm). Il pond des œufs hors de l'eau regroupés sous forme de masses colorées très caractéristiques du genre. Ces œufs sont déposés aussi bien sur des végétaux (plantes émergées et terrestres) que sur des ouvrages d'art et autres structures artificielles et représentent des indices de présence très caractéristiques.

Pomacea sp est phytophage qui consomme de nombreux végétaux, ce qui pose problème dans les zones humides et engendre de lourdes conséquences sur la biodiversité.

Il peut être vecteur d'une maladie parasitaire, l'angiostrongylose qu'il peut transmettre à l'Homme en cas de consommation d'escargots crus ou insuffisamment cuits.



Pin

| *Toumeyella parvicornis*

Observations

Toumeyella parvicornis a été observée pour la première fois en Europe en 2014 et 2018 en Italie. Depuis, elle a été observée en 2021 en Italie et en France dans le Var (83).

Description

Il s'agit d'une cochenille qui serait originaire de Floride. Ses œufs sont petits, rosâtres et ovoïdes. Le premier stade larvaire constitue la phase mobile de l'insecte, principalement transporté par le vent. Elle possède 3 stades larvaires. Les adultes femelles sont ovales, 3,5 à 5 mm de long, 3 à 4 mm de large et portent une robe marron rouge, ponctuée de spots noirs ce qui donne une apparence d'une carapace de tortue lorsqu'elles sont observées sur les pousses et rameaux. Lorsqu'elles sont observées sur les aiguilles, elles ont une forme allongée et une couleur verdâtre. Un seul type est observé sur un hôte donné. Les mâles adultes sont bruns, avec des ponctuations blanches. Ils mesurent 1,5 mm et ne vivent que 2 jours ce qui les rend très discrets. L'adulte hivernant termine son développement au printemps en consommant la sève des pins dont la croissance reprend puis pond jusqu'à 500 œufs.



Symptômes et analyse de risque

Il y a un jaunissement, rougissement pouvant aller jusqu'au dessèchement des aiguilles puis des rameaux. Un aspect translucide graisseux à la base des aiguilles. Sur la face interne des aiguilles, présence de croûtes blanches, ovoïdes, allongées de 1 à 3 mm, aisément détachables, ayant un aspect de coquille de moule à la loupe. Les larves, localisées en général sur la face interne des aiguilles et surtout vers la base, entraînent par leurs piqûres des désordres graves en cas d'abondance des insectes. Les brunissements et les chutes d'aiguilles ainsi que le dessèchement éventuel de rameaux affaiblissent les sujets atteints, notamment s'ils sont jeunes et de petite taille, les prédisposant à des attaques de parasites de faiblesse.

Prophylaxie et lutte biologique

Il est probable que les prédateurs européens généralistes comme les coccinelles consomment aussi cette cochenille.

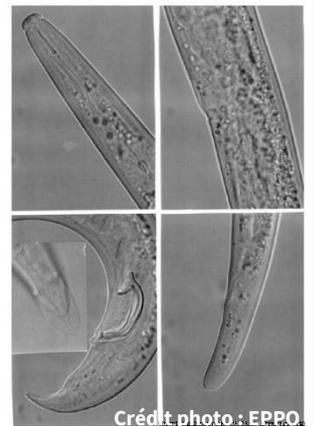
Crédit photo : EPHYTIA INRA



Organisme de Quarantaine Prioritaire

Bursaphelenchus xylophilus

Le nématode du pin est originaire d'Amérique du Nord et il s'est propagé en Asie, en particulier au Japon, dans le sud de la Chine, à Taiwan et en Corée. En Europe, il est présent au Portugal où il a été identifié pour la première fois en 1999, et en Espagne depuis 2008. Les pins sont les conifères les plus attaqués par le nématode. Le nématode ne se retrouve pas uniquement dans les végétaux vivants ; il est également transporté par le bois y compris celui sous forme d'emballage, de copeaux ou de palette. Sa taille est inférieure au millimètre.



Crédit photo : Eppo

La propagation de *Bursaphelenchus* a lieu uniquement par l'intermédiaire d'un vecteur qui est un coléoptère : *Monochamus galloprovincialis*.



Crédit photo : Eppo



Crédit photo : Eppo



Crédit photo : Eppo

Les symptômes sont les suivants : jaunissement puis flétrissement généralisé des aiguilles puis mort rapide de l'arbre, présence de galeries creusées par les larves de *Monochamus* et point de sortie de l'adulte, bleuissement du bois sur une coupe de pin correspondant au développement de champignons dont le nématode se nourrit, présence de *Monochamus galloprovincialis*.



Crédit photo : Eppo



Marronnier

| Mineuse du marronnier

Observations

La mineuse du marronnier est toujours très présente dans le Grand Est et les feuilles sont toutes marquées de mines. Les observations ont eu lieu à Nancy (54), Saint Nicolas de Port (54), Saint-Mihiel (55), Neufchâteau (88) et en Champagne-Ardenne.

Description et lutte

Se reporter au [BSV JEVI 2](#) page 10.

Analyse de risque

De plus en plus de feuilles ont séché sur les marronniers, phénomène fortement aggravé par les fortes chaleurs. La plante faiblit par défaut de photosynthèse et est plus sensible aux autres parasites et aux maladies. Les dégâts sont aussi esthétiques.

Prophylaxie et lutte biologique

Se reporter au [BSV JEVI 2](#) page 10.



Crédit photo : P HESSE



Crédit photo : V TADDEI



Crédit photo : V TADDEI

A gauche stade larvaire de la mineuse du marronnier (environ 2 mm)
et à droite stade adulte (environ 3mm)



Pommier

| Carpocapse

Description

Cydia pomonella, est un lépidoptère ravageur discret des pommes et des poires. Ses larves vont dévorer les fruits jusqu'aux pépins. Le papillon adulte mesure environ 20 mm, ses ailes sont grises avec à l'extrémité une tache ovale brune bordée de deux liserés brun-dorés. Les œufs sont blancs à rosés et présentent un anneau rouge périphérique avec un point noir avant l'éclosion. Les larves ont une tête brune, un corps blanc à rose pâle et mesurent jusqu'à 15-20 mm lors de leur dernier stade larvaire.

Symptômes et analyse de risque

Ils ont lieu sur le fruit, la larve laisse de légères morsures en surface. Elle va creuser des galeries en spirales et les encombre de déjections en se dirigeant vers le cœur du fruit. Elle s'attaque aux pépins, ce qui va provoquer la chute du fruit.

Prophylaxie et lutte biologique

Supprimer les fruits attaqués pour la saison suivante, par broyage ou ramassage des fruits.

Lutte alternative par confusion sexuelle, avec un piège à phéromones.

Lutte par conservation : Mise en place de nichoirs à oiseaux et de gîtes à chauves-souris à proximité des pommiers.

Lutte mécanique : Utilisation de filets anti-insectes ou en cas extrême mise en place de bandes pièges autour des troncs.



Crédit photo : Ephytia - INRA



Crédit photo : EPPO



FOCUS *Bactrocera dorsalis*

Bactrocera dorsalis ou mouche orientale du fruit est un insecte de l'ordre des diptères. Originnaire d'Asie, elle s'est propagée depuis le début des années 2000 vers le Moyen-Orient et dans presque toute l'Afrique. Sa présence a été signalée en Europe pour la première fois dans le sud de l'Italie en 2018. En France métropolitaine, des insectes ont été détectés en Occitanie (en 2019), en Ile-de-France (depuis 2019) et en Provence Alpes Côte-d'Azur (en 2021) en lien avec des fruits exotiques importés, mais aucun foyer installé n'a été confirmé par la surveillance mise en œuvre depuis lors.

Au cours du mois de juillet 2022, **un spécimen adulte** mâle a été capturé sur la commune de Pfastatt, **à proximité de Mulhouse**, cela constitue la **première interception** de l'insecte en **région Grand Est**. Les premiers éléments d'investigation établissent aussi dans ce cas un lien avec l'importation de fruits exotiques contaminés.

L'insecte fait l'objet d'une attention toute particulière car il fait partie des 20 organismes nuisibles constituant une priorité absolue pour les États membres de l'Union européenne au regard de la **gravité des problèmes économiques ou environnementaux** qu'ils peuvent engendrer. C'est dans le cadre du réseau de piégeage mis en place par le Service régional de l'alimentation de la DRAAF et FREDON Grand-Est, que la mouche a été capturée.

Bactrocera dorsalis peut s'attaquer à plusieurs centaines d'espèces de plantes cultivées et sauvages. Les dégâts sont causés par les larves qui se développent dans les fruits et les légumes, rendant les produits impropres à la commercialisation. Les plantes cultivées concernées sont essentiellement **les cultures fruitières (pomme, poire, cerise, prune pêche, mangue, banane, figue, etc.)**, les agrumes (citron, orange, etc.) mais également les cultures légumières (tomate, poivron, melon, courge, etc..).

Pour en savoir plus :

Lien vers le communiqué de presse de la DRAAF du 02/08/2022 :

- <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/juillet-2022-mouche-orientale-du-fruit-premiere-interception-dans-le-grand-est-a2999.html>

Fiches de reconnaissances :

- https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Bactrocera_dorsalis_-_Mouche_orientale_des_fruits_cle8364af.pdf
- https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2021-03/Fiche_Diagnostic_DACUDO_Bactrocera_dorsalis.pdf

Prophylaxie :

- https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/plaquette_bactrocera_draafgrand_est.pdf





| Berce du Caucase

La berce du Caucase représente un risque sanitaire grave. En effet, le contact avec la sève de la plante peut provoquer des brûlures pouvant aller jusqu'au 2ème degré. Cette réaction est due à la présence de substances photosensibles (des furocoumarines) dans la sève de la plante qui réagissent lors d'une exposition à la lumière.

De la berce du Caucase a été observée au stade graines à Reims (51).

Pour en savoir plus sur la berce : [cliquez ici](#)



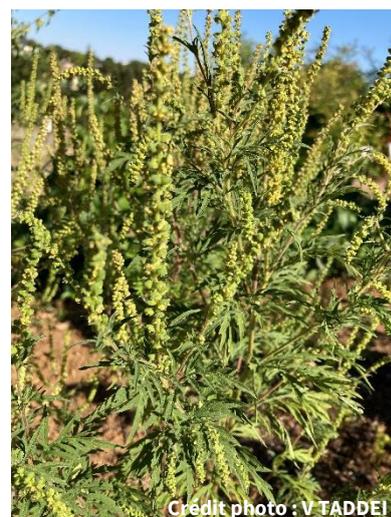
Crédit photo : L AUDREN

| Ambroisie à feuilles d'armoise

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive qui peut provoquer de graves allergies. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que des symptômes apparaissent.

L'ambroisie commence à émettre son pollen à la mi-août, d'après le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), cette année les premières émissions ont commencé vers le 9 août dans les zones les plus infestées.

Pour en savoir plus, reportez-vous au [BSV JEVI 1](#) page 3.



Crédit photo : V TADDEI



Observations ponctuelles

| Verticillium dahliae

Description et symptômes

Il s'agit d'une espèce de champignons vivant dans le sol qui provoquent des symptômes de jaunisse et de flétrissement verticillien ou verticilliose. Qui vont ensuite entraîner le dessèchement de la plante et donc sa mort.

Des cas ont été observés sur Dahlias à Villers-lès-Nancy (54).

Prophylaxie et lutte biologique

Il n'existe aucun traitement curatif contre la verticilliose. En cas d'attaque, il faut supprimer les parties contaminées, nettoyer soigneusement le matériel et sortir de la zone les résidus de plantes atteintes. Il est conseillé de mettre en place des rotations sur les zones de terres contaminées.



Crédit photo : K BENKHELIFA

| Otorhynque

Description et symptômes

Il s'agit de coléoptères qui sont ravageurs de plantes à tous leurs stades. Les otorhynques vont découper les bordures des feuilles de manière régulière en demi-cercles. Les larves vivent dans le sol et vont dévorer les racines et remonter par la tige. Cela va entraîner le dépérissement du pied.

Leurs dégâts ont été observés sur des pivoines à Seichamps (54).

Prophylaxie et lutte biologique

Lors de l'achat de plantes, vérifier que la motte ne contient pas de larves. Il est possible d'extirper les larves du sol.



Crédit photo : B ALEMANO

| Altises

Observation

Des altises ont été observées sur des plants de capucines à Seichamps (54).

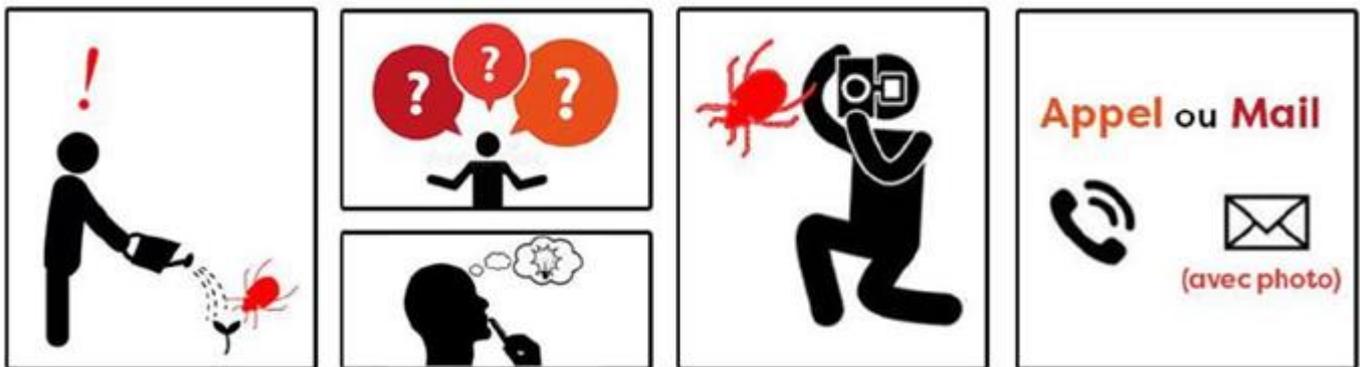
Les capucines étant du même ordre que les choux (*Brassicales*). Les altises qui attaquent les capucines et celles qui attaquent les choux sont donc les mêmes.

Pour la description, les symptômes et la lutte, se reporter au [BSV JEVI 2](#) page 11.



Suspicion d'organisme nuisible

Lors d'une découverte d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous conseillons de le prendre en photographie et de nous l'envoyer par mail à FREDON Grand Est, en prenant soin de mentionner la localisation précise, le végétal concerné et la date. FREDON Grand Est est un organisme à vocation sanitaire spécialisé dans le végétal, n'hésitez pas à nous contacter.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts.

Observations :

Reims (51), Nancy (54), Saint Nicolas de Port (54), Seichamps (54), Villers-lès-Nancy (54), Saint-Mihiel (55) et Neufchâteau (88)

Rédaction et animation : FREDON Grand Est

Directeur de la publication : DRAAF Grand Est

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI Grand Est du 18 août 2022 »

Coordination et renseignements : Vanille TADDEI - vanille.taddei@fredon-grandest.fr



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

